

Réflexion autour du travail de master: l'enjeu du synopsis

Cours M13 du 20 octobre 2022

Chantal Junker-Tschopp et Karinne Baligand Lecomte

3 étapes pour un travail de master

1. réalisation du synopsis du projet de travail de master
2. réalisation d'une démarche de recherche et restitution selon différents formats
3. soutenance du travail de master

3 étapes pour un travail de master

- 1. réalisation du synopsis du projet de travail de master**

Synopsis

Les premiers pas:

- 13 octobre sur toute la matinée
- un premier soutien pour poser son intention de projet
- trois groupes avec une pluralité d'accompagnants
- ce qui est attendu: présenter votre intention de projet sur 10 min
- objectifs: des retours constructifs pour vous soutenir dans ces premiers pas vers le synopsis
- avec pour finalité, la définition d'un-e/de deux référent-e-s

Références de mémoire:

Groupe 1 : CJT, SW et AK		Salle E202
Barcedogmus Dilan & Paccaud Delphine	AK DDD	Psychomotricité itinérante et prise en charge à domicile d'enfants fréquentant des crèches à Fribourg
Francano Julia	CJT	Accompagnement d'une adolescente avec Spina Bifida : enjeux autour du schéma corporel ou de l'image du corps
Roelly Karatwa Sigrid	KBL	Effets de la médiation équine en psychomotricité sur le tonus, le mouvement, la posture et l'équilibre de sujets avec TSA
Perrier Maëlle	CJT	Exploration de l'impact d'un trouble du spectre de l'hypermobilité (HSD) sur l'organisation psychomotrice
Villars Zéline	CJT	Genre et occupation de l'espace en thérapie psychomotrice
Groupe 2 : ABO, IC, AFW et MDM		Salle E203
Caloz Raphael	DDD AFW	Posture du thérapeute et capacités interactionnelles d'une personne avec TSA
Chapon Manon	ABO ou CJT	Le schéma corporel dans une perspective psychomotrice : une clé de compréhension aux difficultés d'apprentissage que rencontrent les enfants d'âge scolaire nés prématurément ?
Diez Taryn & Fisher David-Tedd	IC	Image du corps et obésité : apport de la psychomotricité
Dumitrascu Marina & Hofmeister Luca	AK	Lien entre usage des réseaux sociaux et satisfaction de l'image corporelle chez les adolescent.e.s
Kaeser Axelle & Gremaud Malvina	ABO	Prise en charge psychomotrice basée sur le travail autour de l'intégrité corporelle chez des ado se scarifiant
Groupe 3 : KBL, DDD, GGM		Salle E206
Garcia Laperge Marie & Hedbaut Celia	GGM	Apport de la psychomotricité à médiation multisensorielle sur la qualité de vie des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer à un stade avancé
Meier Loraine	AK MDM	La cabane comme outil thérapeutique chez les enfants exposés à de la violence conjugale : Sert-elle d'apport pour diminuer l'état de stress post-traumatique ?
Jambon Ava & Burri Clémence	GGM	Les nouveaux jeux de sociétés technologiques dans la rééducation de l'écriture
Monod Anaïs	ABO	Image du corps et l'estime de soi chez des femmes ayant vécu des violences conjugales
Schneider Mathilde	DDD AFW	PM_ La danse et expression graphique comme support à la résolution de problème_ team building
Sorbello Serena	DDD	La dépression au cœur de la maladie de Parkinson

Références de mémoire

- vos choix
- des orientations privilégiées en fonction des référent-e-s
- un projet à construire
 - Prendre au plus vite contact avec votre/vos référent-e-s

Synopsis

Quels enjeux ?

- poser un cadre de réflexion
- poser un cadre épistémique
- poser un cadre méthodologique
 - définir une marche à suivre, un canevas
 - établir un protocole de recherche

Synopsis

Quel format ?

- 10 pages (sans la bibliographie ni les annexes)
- 20'000 à 25'000 signes espaces compris
- Arial 11 Interligne 1.5

➤ dimanche 11 décembre 2022 à minuit

Synopsis

Quelle mise-en-forme ?

- une page de titre: titre et nom du référent
- une synthèse de la revue de littérature (3 pages)
- le protocole (3 pages) :
 - question de recherche
 - objectifs et hypothèses
 - population
 - méthodologie
 - technique d'analyse des résultats
- résultats attendus et bénéfices potentiels pour la PM (3 pages)
 - une dizaine de pages en tout

Synopsis

1. Une page de titre (1 page maximum) comprenant :

a. Noms et adresses électroniques :

de la, du ou des référent-e-s du travail de Master :

des étudiant-e-s :

b. Le titre du projet de recherche (même provisoire) (2 lignes maximum)

Le titre doit être clair, précis et cohérent et comporter les éléments clés du projet.

c. Un résumé de la thématique principale du projet (10 lignes maximum)

Le résumé doit permettre d'appréhender rapidement la thématique traitée dans le projet, de se faire une idée de la recherche envisagée et de ses principaux enjeux.

d. Le calendrier envisagé :

Il s'agit de proposer des dates pour un calendrier envisagé par l'étudiant-e ou le binôme et qui sera coordonné avec le, la ou les référents du TMa.

Les dates de récolte des données : Par exemple: janvier à décembre 2023

La date envisagée pour la soutenance : Par exemple : Juin 2024

(sachant que le travail doit être remis au plus tard trois semaines avant au jury)

Synopsis

2. Une synthèse de la revue de littérature (3 pages maximum)

Il s'agit de proposer une brève revue de la question abordée sous la forme d'une confrontation de la thématique avec la littérature existante (données scientifiques, cliniques, professionnelles et contexte). Cette revue de littérature synthétique vient introduire et soutenir la formulation des objectifs et de la problématique de la recherche envisagée. L'acceptation se fait sur la capacité de l'étudiant-e ou du binôme à:

- *s'appuyer sur des sources fiables*
articuler ces travaux en vue de nourrir le questionnement à la base de la recherche.
- *proposer une problématique de l'étude qui découle de cette revue de littérature et qui introduit la question de recherche principale.*

Cette revue de littérature s'accompagne d'une bibliographie annexée au synopsis et répondant aux normes APA (voir point 5A.).

3. Un protocole de recherche (ou plan expérimental) (3 pages maximum)

Il comprend les éléments suivants (qui peuvent varier en fonction du projet prévu):

- L'objectif de l'étude proposée avec la question de recherche explicitée et éventuellement les hypothèses principales lorsque le modèle expérimental l'exige.
A noter que si vous réalisez une recherche dans une perspective compréhensive basée sur une méthodologie inductive, des hypothèses préalables ne sont pas forcément nécessaires.
- Une description de la population envisagée pour récolter les données :
 - o La population concernée
Par exemple : personnes âgées en EMS, enfants prématurés, femmes migrantes, thérapeutes en psychomotricité ou autres professionnels...
 - o Le nombre de participant-e-s envisagé
Indiquer le nombre maximal visé
 - o Les critères d'inclusion et d'exclusion
*Par exemple : âge, type de cohorte, problématique de la population, etc.
Mentionner comment et quand s'effectue la vérification des critères et le cas échéant comment les participant-e-s qui ne répondent pas aux critères sont informés qu'ils ne participent pas à l'étude et quelles raisons leurs sont énoncées.*
- Une description de la méthodologie proposée :
 - o Description du type de méthodologie envisagée (qualitative, quantitative, inductive, ...)
 - o Description du corpus de données récoltées et sous quelle forme
Par exemple : création d'une grille d'entretien, entretiens semi-structurés, questionnaires, observations directes, enregistrements vidéos, codages etc.
 - o Description des instruments utilisés, de leurs buts, de la façon de procéder pour les utiliser, avec leurs références bibliographiques et la description sommaire de l'instrument.
Par exemple : outils permettant de coder les interactions, grille d'observation, grille d'entretien, etc.
 - o Description sommaire du type d'analyse des données envisagé (logiciel statistique, analyses thématiques, autres...).

Synopsis

4. Apports attendus pour la pratique en psychomotricité (3 pages maximum)

- a. Description des résultats escomptés
- b. Mise en lien avec la pratique en PM : *Par exemple : Perspectives d'apport-s des résultats pour la profession, les professionnel-le-s et/ou les populations, les partenaires, en regard de la problématique abordée.*

5. Annexes au synopsis

Les annexes A, B et C sont transmises au-x référent-e-s du TMa comme base à partir de laquelle ils ou elles vont pouvoir soutenir l'étudiant-e ou le binôme dans la préparation de ces documents jusqu'à leur version définitive et le début de l'étude.

Les annexes

Une bibliographie

- Liste de l'ensemble des références bibliographiques du synopsis aux normes APA7

Les annexes

Les considérations éthiques

- Formulaire d'évaluation des besoins en termes éthique complété
- Différents documents en fonction des besoins
- Projets de lettre d'information
de formulaire de consentement
d'accord concernant l'enregistrement des données

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Dispositions générales

Art. 1 But

¹ La présente loi vise à protéger la dignité, la personnalité et la santé de l'être humain dans le cadre de la recherche.

² En outre, elle poursuit les buts suivants:

- a. aménager des conditions favorables à la recherche sur l'être humain;
- b. contribuer à garantir la qualité de la recherche sur l'être humain;
- c. assurer la transparence de la recherche sur l'être humain.

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Les principes

Art. 4 Primauté des intérêts de l'être humain

Les intérêts, la santé et le bien-être de l'être humain priment les intérêts de la science et de la société.

Art. 5 Problématique scientifique pertinente

La recherche sur l'être humain peut être pratiquée uniquement si la problématique scientifique concernée est pertinente pour l'un des domaines suivants:

- a. la compréhension des maladies humaines;
- b. la structure et le fonctionnement du corps humain;
- c. la santé publique.

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Les principes

Art. 6 Non-discrimination

¹ Nul ne doit être discriminé dans le cadre de la recherche.

² En particulier lors de la sélection des sujets de recherche, aucun groupe de personnes ne doit être surreprésenté ou écarté sans raisons valables.

Art. 7 Consentement

¹ La recherche sur l'être humain peut être pratiquée uniquement si la personne concernée a donné son consentement éclairé ou si elle n'a pas exercé son droit d'opposition après avoir été informée conformément à la présente loi.

² La personne concernée peut en tout temps refuser de participer à un projet de recherche ou révoquer son consentement sans avoir à justifier sa décision.

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Les principes

Art. 8 Droit d'information

¹ La personne concernée a le droit d'être informée des résultats de la recherche se rapportant à sa santé. La transmission des informations doit être effectuée sous une forme appropriée. La personne concernée peut renoncer à cette information.

² La personne concernée a le droit de consulter toutes les données collectées la concernant.

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Information et consentement

Art. 16 Consentement éclairé

¹ Une personne ne peut être associée à un projet de recherche que si elle y a consenti après avoir été suffisamment informée (consentement éclairé). Elle doit donner son consentement par écrit; le Conseil fédéral peut prévoir des exceptions.

² Les informations suivantes doivent être fournies à la personne concernée par oral et par écrit, sous une forme compréhensible:

- a. la nature, le but, la durée et le déroulement du projet de recherche;
- b. les risques et les contraintes prévisibles;
- c. le bénéfice escompté du projet de recherche, notamment pour elle-même ou d'autres personnes;
- d. les mesures destinées à assurer la protection de ses données personnelles;
- e. ses droits.

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Recherche sur les personnes particulièrement vulnérables
 - Les personnes incapables de discernement (<20 ans)
 - Les femmes enceintes
 - Le fœtus
 - Les personnes privées de liberté
 - Les personnes en situation d'urgence

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Recherche sur les personnes particulièrement vulnérables

Art. 22 Projets de recherche sur des enfants

¹ Un projet de recherche avec bénéfice direct escompté ne peut impliquer un enfant capable de discernement qu'aux conditions suivantes:

- a. il a donné son consentement éclairé;
- b. son représentant légal a donné son consentement éclairé par écrit.

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Recherche sur les personnes particulièrement vulnérables

Art. 23 Projets de recherche sur des adolescents

¹ Un projet de recherche avec ou sans bénéfice direct escompté ne peut être réalisé sur des adolescents capables de discernement qu'aux conditions suivantes:

- a. l'adolescent concerné a donné son consentement éclairé par écrit;
- b. le représentant légal de l'adolescent concerné a donné son consentement éclairé par écrit, dès lors que les risques et les contraintes inhérents au projet ne sont pas minimaux.

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Recherche sur les personnes particulièrement vulnérables

Art. 24 Projets de recherche sur des adultes incapables de discernement

¹ Un projet de recherche avec bénéfice direct escompté ne peut être réalisé sur des adultes incapables de discernement qu'aux conditions suivantes:

- a. la personne concernée a donné son consentement avant de perdre sa capacité de discernement et ce consentement est attesté par un document;
- b. en l'absence de document attestant le consentement de la personne concernée, son représentant légal, une personne de confiance ou ses proches ont donné leur consentement éclairé par écrit;
- c. la personne concernée n'exprime pas de manière identifiable, verbalement ou par un comportement particulier, son refus du traitement lié au projet de recherche.

Les considérations éthiques

LRH: Loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (2011)

- Commission d'éthique

Art. 45 Régime de l'autorisation

¹ Les activités ci-après sont soumises à l'autorisation de la commission d'éthique compétente:

- a. la réalisation d'un projet de recherche;
- b. la réutilisation de matériel biologique ou de données personnelles liées à la santé à des fins de recherche dans les cas où l'obtention du consentement ou l'information sur le droit d'opposition font défaut (art. 34).

Les considérations éthiques

Les commissions d'éthique

- La commission en soi
- Les chartes éthiques



Les considérations éthiques

Pour le TMa

- code éthique
- à signer

Code d'éthique de la recherche

Document à signer et à annexer à votre rendu final du TMa.

Les soussigné-e-s s'engagent à respecter la Charte d'éthique et de déontologie des Hautes Ecoles Universitaire et Spécialisée de Genève et le Code d'éthique de la recherche adapté pour la HETS (voir documents annexés).

Ils-elles sont responsables de déterminer si le projet de recherche cible une population clinique ou vulnérable au sens de la loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (LRH)² et de prendre les mesures nécessaires pour accompagner les participants concernés dans le strict respect des bonnes pratiques dans ce domaine.

Ils-elles sont également responsables du respect des dispositions relatives à la gestion et au stockage des données, en particulier de la directive LIPAD du canton de Genève³ pour ce qui est du traitement des données personnelles et/ou sensibles.

Les chercheur-e-s ont pris note du fait que le consentement des participant-e-s doit être éclairé et librement consenti et qu'ils sont responsables de la communication des informations permettant d'exercer pleinement ce droit. En particulier, ils s'engagent à établir pour chaque participant-e un formulaire d'information et de consentement ainsi qu'un accord signé concernant les éventuels enregistrements audio-visuels réalisés dans le cadre de la recherche et leur utilisation.

Les soussigné-e-s sont garants vis-à-vis de la Filière psychomotricité et des participant-e-s à la recherche du respect des dispositions éthiques en vigueur.

Date :

Nom et prénom des étudiants :

Signature :

Les considérations éthiques

Pour le TMa

- évaluation des besoins en terme d'éthique

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES BESOINS EN TERME D'ÉTHIQUE POUR UN PROJET DE TRAVAIL DE MASTER EN PSYCHOMOTRICITÉ¹

Dans le cadre de la recherche, les dimensions éthiques nécessitent une attention particulière voire le dépôt d'une demande auprès d'une commission d'éthique compétente. Dans le cadre de la HETS, ces dimensions éthiques sont principalement réglementées par la Charte d'éthique et de déontologie des Hautes Ecoles Universitaire et Spécialisée de Genève et du Code éthique de la recherche qui en découle. Ces deux documents vous sont distribués ainsi qu'une déclaration attestant le respect de ces règles. Cette dernière devra être signée et annexée à votre synopsis puis à votre travail de Master (TMa) lorsque celui sera finalisé.

Le présent formulaire représente une première étape pour vous permettre d'identifier quels points sont particulièrement sensibles d'un point de vue éthique. **Il s'agit d'un exercice permettant une sensibilisation aux considérations éthiques inhérentes à la conduite d'une étude scientifique et aux bonnes pratiques qui y sont liées.** Le formulaire doit être complété par l'étudiant-e ou le binôme au mieux de l'avancement du projet de recherche décrit dans le synopsis et des documents à disposition à ce stade de préparation du projet. Le formulaire sert également de base pour la préparation des documents comme les lettres d'information, les formulaires de consentement et les autorisations d'enregistrement nécessaires pour démarrer la récolte des données. Des exemples de ce type de document sont fournis aux étudiants et doivent être adaptés selon le protocole de recherche envisagé.

Merci de le compléter au mieux de vos connaissances et de l'état d'avancement de votre TMa lors du dépôt et de l'annexer au synopsis lors de sa remise à la-aux référent-e-s du travail de Master. **Pour le premier rendu du synopsis (semaine 49) veuillez renseigner uniquement les points 1 à 7 du présent formulaire (en vert clair).** Les points 8 et 9 ne doivent être complétés que pour la validation finale du synopsis en accord avec la, le ou les référent-e-s de votre travail. Certaines indications sont surlignées en jaune pour vous aider à compléter les informations demandées.

Les considérations éthiques

Pour le TMa

- évaluation des besoins en terme d'éthique
- à compléter

I.	La recherche cible une population clinique ou vulnérable au sens des Lois fédérales et/ou cantonales auxquelles serait soumis le travail de master ² <i>Par exemple, des sujets présentant une pathologie avérée (comme un TSA, THADA etc.), des enfants ou adolescents, des femmes enceintes, des adultes incapables de discernement ou encore des personnes privées de liberté.</i>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
II.	Le matériel utilisé comprend des éléments pouvant induire des réactions, des sensations ou des émotions négatives (questions, textes, images, stimuli, ...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
III.	La recherche peut présenter des inconvénients et ou des risques pour les participants-e-s	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
IV.	Le recrutement d'étudiant-e-s en tant que participant-e-s est en lien avec la validation d'un ou de plusieurs cours	Ne s'applique pas aux travaux de master	
V.	Les participant-e-s sont amenés à mentionner des données personnelles sensibles au sens de la loi sur la protection des données ³ (données concernant les opinions ou les activités politiques, religieuse, la santé, la sphère intime)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
VI.	La recherche prévoit la récolte de données physiologiques <i>Par exemple, fréquence cardiaques et respiratoires, taux de cortisol ou d'ocytocine, prélèvements salivaires ou sanguins...</i>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
VII.	La procédure prévoit que certains renseignements sur l'objectif de la recherche ou sur la méthodologie doivent être cachés aux participant-e-s et/ou que certaines informations transmises sont intentionnellement fausses (ex. induction expérimentale)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
VIII.	Les résultats de la recherche sont susceptibles de donner lieu à des publications dans des revues qui exigent une approbation du point de vue éthique.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Les considérations éthiques

Pour le TMa

- évaluation des besoins en terme d'éthique

I.	La recherche cible une population clinique ou vulnérable au sens des Lois fédérales et/ou cantonales auxquelles serait soumis le travail de master ² <i>Par exemple, des sujets présentant une pathologie avérée (comme un TSA, THADA etc.), des enfants ou adolescents, des femmes enceintes, des adultes incapables de discernement ou encore des personnes privées de liberté.</i>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
II.	Le matériel utilisé comprend des éléments pouvant induire des réactions, des sensations ou des émotions négatives (questions, textes, images, stimuli, ...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
III.	La recherche peut présenter des inconvénients pour les participants	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
IV.	Le matériel utilisé comprend des éléments pouvant induire des réactions, des sensations ou des émotions négatives (questions, textes, images, stimuli, ...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
<p>Si les réponses aux points I à VIII sont toutes négatives, la recherche n'est pas considérée comme sensible d'un point de vue éthique.</p> <p>Si une ou plusieurs réponses aux points I à VIII sont positives, la recherche est sensible d'un point de vue éthique et mérite une attention particulière lors de la validation du synopsis par le, la ou les référent-e-s du travail. Le cas échéant, selon le contexte, le projet doit être soumis à une commission d'éthique compétente.</p>		<p>applique pas aux travaux de master</p>	
VI.	La recherche prévoit la récolte de données physiologiques <i>Par exemple, fréquence cardiaques et respiratoires, taux de cortisol ou d'ocytocine, prélèvements salivaires ou sanguins...</i>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
VII.	La procédure prévoit que certains renseignements sur l'objectif de la recherche ou sur la méthodologie doivent être cachés aux participant-e-s et/ou que certaines informations transmises sont intentionnellement fausses (ex. induction expérimentale)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
VIII.	Les résultats de la recherche sont susceptibles de donner lieu à des publications dans des revues qui exigent une approbation du point de vue éthique.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Les considérations éthiques

Pour le TMa

- document d'information aux participants
- à préparer et prévoir de donner aux participants

Document d'information aux participant-e-s (ou leur représentant-e légal-e) et consentement de participation

Titre du projet :

Responsable(s) du projet : Le ou les noms des responsables du projet, ainsi que leurs coordonnées (adresse e-mail et numéro de téléphone), doivent être inscrits dans l'encadré prévu à cet effet. En cas de recherche menée par des étudiants de Master, la-le-les le référent-e-s sont également mentionné-e-s dans cet encadré.

Contact : Indiquez les coordonnées de la personne de contact

Informations

1. **Objectifs :** Les objectifs généraux de la recherche doivent être présentés de façon compréhensible pour des non-spécialistes (vulgarisation). Si pour des raisons méthodologiques les « vrais » objectifs de la recherche ne peuvent être révélés au moment de la signature de ce document, ils devront l'être ultérieurement (debriefing).
2. **Procédure :** Décrire en s'adressant aux participant-e-s la nature de leur participation et ses modalités tout en restant fidèle à la procédure
 - Décrire le cadre des séances proposées ou les tâches demandées ou les thèmes abordés dans les entretiens ou tout autre types de données ainsi que préciser la durée, le nombre, la fréquence des séances/entretiens et des pauses (*par exemple* : nous vous sollicitons pour participer à deux entretiens d'une durée approximative d'une heure chacun. Ces entretiens auront lieu à 2 semaines d'intervalle).
 - Indiquer si des données personnelles/sociodémographiques sont récoltées (*par exemple* : dans le cadre de cette recherche, nous vous demanderons de renseigner un questionnaire sociodémographique, notamment votre âge, votre orientation sexuelle, votre religion... Ces données sont essentielles car... Vous avez, bien entendu, le droit de ne pas répondre à certaines questions.).
 - Indiquer l'endroit où se dérouleront la ou les séances (*par exemple* : au domicile des participants, pendant les heures scolaires, à l'Université...).
 - Indiquer si les séances/ entretiens sont enregistrés sur un support audio ou vidéo.

Les considérations éthiques

Pour le TMa

- document d'information aux participants

- l'utilisation des données à des fins de travail de master étant entendu que les données resteront anonymes et qu'aucune information ne sera donnée sur mon identité ; OUI NON
- l'utilisation des données à des fins scientifiques et la publication des résultats de la recherche dans des revues ou livres scientifiques, étant entendu que les données resteront anonymes et qu'aucune information ne sera donnée sur mon identité ; OUI NON
- l'utilisation des données à des fins pédagogiques (cours et séminaires de formation d'étudiants ou de professionnels soumis au secret professionnel). OUI NON
- Que mon enfant apparaisse sur l'enregistrement vidéo OUI NON
- Que l'entretien avec mon enfant soit enregistré sur support audio OUI NON

Les considérations éthiques

Pour le TMa

- document d'information aux participants à signer

Engagement de l'étudiant-e/ des étudiant-e-s dans le cadre de son-leur travail de master

L'information qui figure sur le présent formulaire et les réponses que j'ai données à la-au-aux participant-e-s ou leur-son représentant-e légal-e décrivent avec exactitude le projet.

Je m'engage à procéder à cette étude, en application du *Code d'éthique de la recherche (document HETS-Filière psychomotricité)*.

Si je devais prendre connaissance, à quelque moment que ce soit durant la réalisation de l'étude, d'informations susceptibles d'influer sur le consentement du participant à participer à l'étude, je m'engage à l'en informer immédiatement ou à en informer immédiatement son représentant légal.

Prénom & Nom

.....

Signature & date

.....

Les considérations éthiques

Pour le TMa

- consentement pour enregistrement audio/vidéo
- à préparer et prévoir de donner aux participants

Formulaire de consentement pour enregistrement audio/vidéo

- pour usager/patient
- pour enfant*
- pour collaborateur/étudiant
- pour professionnel

Date :

Par la présente, je soussigné(e)
(Nom et prénom du parent), mère/père (soulignez ce qui convient) de :

Prénom et nom (de l'enfant):

autorise (nom-s et prénom-s des étudiants concernés) à réaliser un enregistrement vidéo/audio de mon enfant dans le cadre de la réalisation de leur travail de Master en Psychomotricité (HETS-Genève, HES-SO, sous la responsabilité de leur-s enseignant-e-s responsable-s
(nom et prénom de l'enseignant responsable).

- Je souhaite que les enregistrements ne soient utilisés qu'à des fins d'analyse et de formation dans le cadre du présent travail de Master en Psychomotricité.
- J'accepte que les enregistrements soient utilisés pour être présentés lors de la soutenance ou à des fins didactiques (enseignements auprès d'autres professionnels).

Je confirme par ailleurs que:

- j'ai été informé(e) à propos de l'objectif de l'enregistrement et j'ai pu poser toutes les questions nécessaires
- j'ai obtenu la garantie que cet enregistrement ne sera utilisé que dans le cadre précédemment mentionné et que l'anonymat sera entièrement préservé
- j'ai eu suffisamment de temps pour réfléchir à la portée de la diffusion en tant que matériel didactique des enregistrements avant de prendre ma décision

Les annexes

Ebauche d'un story board

- en cas de format vidéo projeté pour le travail de master
- scénario proposé sous une forme narrative
- description des modalités d'enregistrement et d'utilisation du matériel vidéo

Le synopsis comme protocole de recherche

Quelle finalité ?

- définir un protocole de recherche
 - l'envoyer aux 3 coordinatrices de module et au référent
 - validation
- une condition nécessaire et absolue avant d'entreprendre les démarches sur le terrain!

Synopsis

